

2019

# Bilan d'activités



*Concertation Horizon*

**Se mobiliser, agir, renforcer**

## Table des matières

<a href="#">2019, année de changement</a> .....	3
<a href="#">Rappel des objectifs de Concertation Horizon</a> .....	4
<a href="#">Objectif général</a> .....	4
<a href="#">Objectifs spécifiques:</a> .....	4
<a href="#">Axe 1—Mobilisation des partenaires autour du développement social et de la réussite éducative</a> .....	5
<a href="#">Gouvernance</a> .....	6
<a href="#">Vie associative</a> .....	7
<a href="#">Axe 2—Positionnement stratégique et développement de partenariat</a> .....	8
<a href="#">Développement de l'Alliance pour la solidarité (PAGIEPS)</a> .....	8
<a href="#">Fondation Lucie et André Chagnon</a> .....	9
<a href="#">Autres lieux de représentations</a> .....	9
<a href="#">Axe 3—Mise en œuvre d'actions concrètes touchant les 7 enjeux fédérateurs</a> .....	10
<a href="#">Réussite éducative et sociale</a> .....	11
<a href="#">Logement social et abordable</a> .....	11
<a href="#">Santé et sécurité alimentaire</a> .....	12
<a href="#">Priorités 2020</a> .....	12
<a href="#">Ont participé au Comité directeur 2019</a> .....	13
<a href="#">Ont participé à la Table des partenaires 2019</a> .....	15

## 2019, année de changement

Depuis le démarrage de Concertation Horizon en 2015, l'organisation était hébergée par la MRC des Jardins-de-Napierville et son préfet Monsieur Paul Viau en assumait la présidence. Comme toute structure de concertation, celle-ci est appelée à s'adapter selon les défis et les circonstances de l'heure. En 2019 on assiste à un changement de garde. C'est Monsieur Christian Ouellette, préfet de la MRC Roussillon, qui prend le relais et c'est dans les locaux de cette même MRC que le bureau de Concertation Horizon sera dorénavant hébergé. Aussi Concertation Horizon, structure de développement social et régional:

- S'incorpore
- Contribue au déploiement de l'Alliance pour la solidarité de la Montérégie pour le territoire de l'ouest de la Montérégie
- Révise et adapte sa structure de gouvernance
- Renouvelle son équipe de travail
- Accueille la MRC de Vaudreuil-Soulanges qui vient compléter la présence des 5 territoires de MRC qui composent l'ouest de la Montérégie.

Si la structure change, les fondations demeurent. La vision de développement, la mission, les objectifs et les enjeux collectifs de l'organisme demeurent inchangés.

La mobilisation des partenaires a été soutenue au cours de cette année principalement par les cinq agents territoriaux des MRC soit :

- Lyne Charlebois, MRC Beauharnois-Salaberry
- Sonia Dumais, MRC Jardins-de-Napierville
- Sébastien Legros, MRC Vaudreuil-Soulanges
- Yves Meunier, MRC Roussillon
- Anick Lacroix, MRC Haut-Saint-Laurent

Madame Valérie Vivier les a accompagnés dans ce changement et ensemble, ils ont su proposer une dynamique engageante devant les défis à relever.

Voici donc le bilan de cette année 2019,

Valérie Vivier et Jacynthe Dubien

Équipe 2019 de Concertation Horizon

- ✓ Christèle Ngassa, coordonnatrice de Concertation Horizon
- ✓ Valérie Vivier, Chargée de projet PAGIEPS pour l'ouest de la Montérégie ET coordination transitoire
- ✓ Alpha Diallo, Chargé de projet PAGIEPS pour l'est de la Montérégie,
- ✓ Sandra Pangop, agente administrative
- ✓ M. Pier-Olivier Lacoursière, Concertation Horizon

## Rappel des objectifs de Concertation Horizon

### Objectif général

Assurer la mobilisation et la concertation des acteurs clés régionaux et territoriaux en soutien au développement social et à la réussite éducative afin de développer une vision commune et partagée des défis et des enjeux dans le but de répondre aux besoins des communautés.

### Objectifs spécifiques:

- Favoriser l'échange d'expertises et outiller les acteurs impliqués afin de rendre encore plus efficaces les actions en développement social et réussite éducative;
- Bonifier et soutenir les démarches en soutien au développement social et à la réussite éducative des territoires de MRC, et ce, dans le respect de leurs particularités et dynamiques respectives de manière à faire progresser les interventions en réponse aux besoins formulés;
- Favoriser la cohérence régionale du travail des territoires de MRC et des acteurs sectoriels en vue de susciter sa transversalité et son intégration;
- Maintenir une veille stratégique concernant l'évolution du développement social et de la réussite éducative aux niveaux local, territorial, régional et national.

En 2019, dans la foulée des travaux d'actualisation de la gouvernance, un exercice d'arrimage des axes de travail des plans d'action du comité directeur et de la table des partenaires a été fait dont voici les 3 axes.

Axe 1—Mobilisation des partenaires autour du développement social et de la réussite éducative

Axe 2—Positionnement stratégique et développement de partenariat

Axe 3—Mise en œuvre d'actions concrètes touchant les 7 enjeux fédérateurs

## Axe 1—Mobilisation des partenaires autour du développement social et de la réussite éducative

Le mot d'ordre qui vient orienter l'action et régir l'implication de Concertation Horizon c'est la COMPLÉMENTARITÉ.

### TERRITORIALE :

- Niveau **local** (territoire de MRC) : recommande les priorités d'intervention, détermine les actions à prioriser et de leurs mises en œuvre;
- Niveau **régional** (territoire de l'ouest de la Montérégie avec ses 5 MRC) : Propose une vue globale des enjeux partagés, rassemble les partenaires qui ont des enjeux communs, soutiens la collaboration et l'arrimage entre les partenaires et développe des leviers de financements stratégiques pour la région,
- Représentation **rurale** et **urbaine** répartie dans l'ensemble du territoire de l'ouest de la Montérégie

### PARTENARIALE :

- **La Table des partenaires** assure la mobilisation des acteurs clés en développement social, la planification et la mise en œuvre des actions reliées aux enjeux régionaux. La Table des partenaires a également un pouvoir de recommandation au Comité directeur.
- **Le Comité directeur** (conseil d'administration dans la nouvelle structure incorporée) assure le leadership de la démarche régionale, décide des orientations stratégiques et assure le suivi des opportunités de développement.

Les deux niveaux sont partenaires et complémentaires, ils ne sont pas subordonnés les uns aux autres (Table des partenaires et Comité directeur). Chaque niveau profite de sa propre autonomie et de sa propre autorité : chaque niveau exerce sa fonction relative aux questions relevant de son niveau.

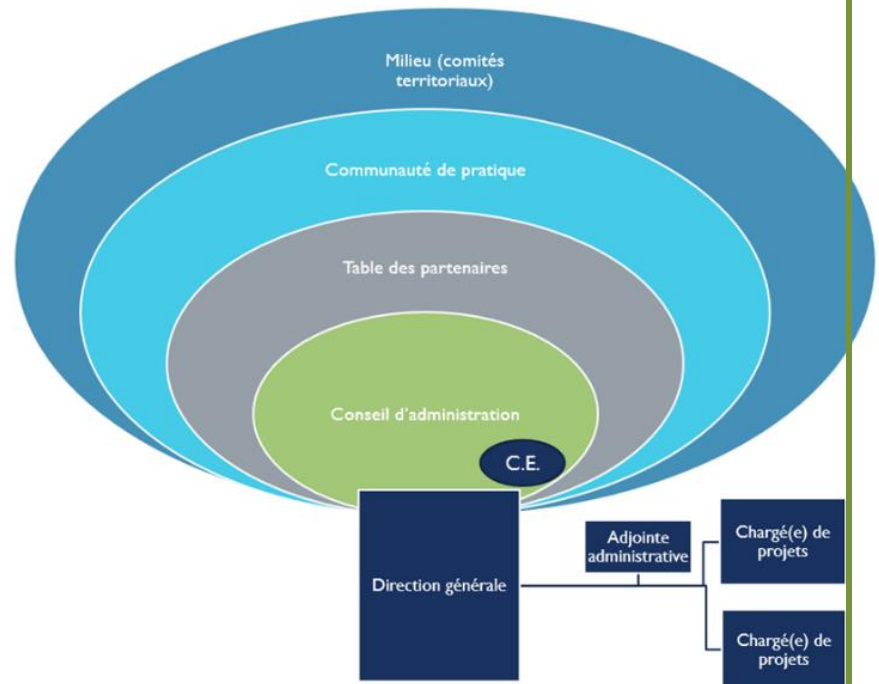
## Gouvernance

La démarche officielle visant l'immatriculation de Concertation Horizon en OBNL est entreprise en juin par le comité directeur.

L'immatriculation à titre d'OBNL est en vigueur depuis le 23 août.

Les étapes subséquentes sont :

- ✓ Proposition de modèle de gouvernance
- ✓ Proposition d'une fiche de poste et de profil pour la prochaine personne à la direction



Des démarches sont entamées pour l'incorporation de Concertation Horizon. L'objectif étant d'améliorer l'autonomie de l'organisation.

Suite à la recommandation de la Table des Partenaires, la nouvelle structure de gouvernance est adoptée par le comité directeur en octobre 2019. Validant ainsi la volonté de l'organisation à soutenir une dynamique de style «Bottom-Up».

Un mandat est octroyé à Valérie Vivier en cours d'année dans le but de finaliser les engagements liés à la reddition de compte de la Fondation Chagnon, soutenir la réflexion entourant la gouvernance de Concertation Horizon et faciliter l'arrimage entre les travaux de l'Alliance et ceux de Concertation Horizon.

Un exercice d'évaluation de la structure permet d'identifier les défis sur lesquels l'organisation doit se concentrer :

- Développer des mécanismes de communication entre les instances afin que la communication permette une compréhension mutuelle et des échanges efficaces.
- Assurer la cohésion entre les instances
- Renforcer la collaboration entre la coordination et les agents territoriaux et dans les processus de co-construction entre les instances
- Assurer un processus qui permet de valider et consulter la Table des partenaires avant le dépôt des demandes (Alliances, FLAC, etc.) impliquant une vision régionale du développement social
- Prévoir un mécanisme de suivi des dossiers courants entre la coordination et le comité directeur
- Clarifier les rôles de chacune des instances

Décembre 2019, un mandat temporaire est donné à Jacynhe Dubien afin d'assurer le suivi des mandats administratifs (suivis d'affichage et d'embauche de la direction, production des règlements généraux, plan d'action, préparation de l'assemblée de fondation, prévisions budgétaires, assurer le suivi des communications avec les différents partenaires, renforcer les relations et le suivi avec la Fondation Lucie et André Chagnon, préparation et suivis entre les rencontres des différentes instances...) en attendant l'embauche permanente de la nouvelle direction.

## Vie associative

MRC Vaudreuil-Soulanges rejoint Concertation Horizon venant ainsi compléter la représentation des 5 MRC qui composent le territoire de l'ouest de la Montérégie.

### **Mai 2019 :**

Comité de travail émanant de la Table des partenaires dont l'objectif est d'amener une proposition de gouvernance et d'un mode de fonctionnement dont le rôle de la coordination

Formation d'un comité de coordination transitoire composé des 5 agents territoriaux et d'un représentant du CISSMO

### **Juin 2019 :**

Changement de présidence et déménagement des locaux dans la MRC Roussillon

### **Septembre 2019 :**

Présentation pour la bonification de la proposition du modèle de gouvernance à la table des partenaires. Présentation du modèle de gouvernance faite à la demande du comité exécutif transitoire en vue de recueillir les commentaires et la recommandation pour adoption au comité directeur. La mise à jour de la gouvernance vise à répondre aux attentes des partenaires impliqués et aux exigences légales de l'incorporation.

### **Octobre 2019**

Présentation des réflexions et du modèle illustrant la nouvelle gouvernance aux instances concernées. Avec les commentaires recueillis, la proposition est acceptée et adoptée par la Table des partenaires et le Comité directeur.

Pour la vie associative 2019, c'est :

- ✓ 4 rencontres de la Table des partenaires (27 février, 2 mai, 29 mai, 19 septembre,
- ✓ 5 rencontres du comité directeur (6 février, 3 avril, 4 juin, 27 août, 2 octobre,)
- ✓ 5 rencontres des agents territoriaux en développement social des 5 MRC (16 janvier, 27 février, 24 avril, 11 septembre, 13 novembre)
- ✓ 1 rencontre du comité administratif (de transition) (11 décembre 2019)

## Axe 2—Positionnement stratégique et développement de partenariat

Cet axe de travail vise à développer des opportunités de développement social et d'investissements sur le territoire de l'ouest de la Montérégie en lien avec l'objectif général de concertation Horizon.

### Développement de l'Alliance pour la solidarité (PAGIEPS)

#### Mise en place de l'Alliance pour la solidarité en Montérégie-Ouest

Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale  
(PAGIEPS) 2019-2023



- ✓ Signature d'une entente pour soutenir le déploiement de l'Alliance pour la solidarité pour la Montérégie
- ✓ Embauche des personnes-ressources pour 2 territoires de l'Est et de l'ouest de la Montérégie
- ✓ Participation aux rencontres de déploiement pour la Montérégie
- ✓ Dépôt du portrait pour l'ouest de la Montérégie
- ✓ Annonce officielle de la Table de Concertation des Préfets de la Montérégie sur les investissements et stratégie de communication auprès des milieux
- ✓ Production d'outils administratifs pour le dépôt des projets
- ✓ Planification et mise en place des 4 chantiers en Montérégie-Ouest:
  1. Sécurité alimentaire : 21 novembre 2019
  2. Réussite éducative et sociale : prévu en mars 2020
  3. Logement social et abordable : prévu en mai 2020
  4. Transport collectif et abordable : À planifier, un événement afin de mettre sur pied un comité de travail touchant les cinq MRC de l'ouest de la Montérégie dont le mandat sera d'élaborer un plan d'action sur le transport collectif et abordable.



## Fondation Lucie et André Chagnon

### **Janvier 2019**

Début du travail entourant une demande de soutien sur 5 ans auprès de la Fondation Chagnon (FLAC).

### **Juin 2019**

La démarche est suspendue temporairement par le comité directeur le temps d'opérer certains changements organisationnels au sein de Concertation Horizon.

### **Août 2019**

Rencontre avec la Fondation Chagnon

Mise à jour du dossier entre la coordination transitoire de Concertation Horizon et la FLAC.

### **Septembre 2019**

Travail entourant la reddition de compte pour l'entente avec la FLAC pour l'année 2018-2019

### **Octobre 2019**

Mise à jour administrative avec la FLAC.

## Autreslieux de représentations

- ✓ Rencontre avec la Commission scolaire des grandes seigneuries, pour un état de situation sur le dossier de réussite éducative
- ✓ Réseau québécois de développement social (participation au conseil d'administration une partie de l'année 2019)

## Axe 3—Mise en œuvre d'actions concrètes touchant les 7 enjeux fédérateurs



Malgré les changements connus au cours de l'année 2019, les 7 enjeux fédérateurs initiaux sont maintenus.

Bien que 4 des 7 enjeux soient priorisés par les partenaires dans le cadre des travaux visant le déploiement de l'Alliance pour la Solidarité pour le territoire de l'ouest de la Montérégie, tous les enjeux sont importants. Si 2019 a été une année de positionnement dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité, nous travaillons pour que dans les prochaines années, Concertation Horizon puisse accueillir d'autres opportunités de mobilisation et de financement pour l'ensemble des partenaires de la région qui sont engagés dans l'un des 7 enjeux de développement social priorisés dans l'ouest de la Montérégie.

### Un chantier pour débiter, une approche de mobilisation

Pour faciliter les démarches liées au déploiement de l'Alliance pour la Solidarité et répondre aux critères de sélection mis en place, l'approche par chantier est privilégiée. Un chantier débute par un événement rassembleur, c'est une approche qui permet de mobiliser les acteurs d'un même territoire autour d'une priorité d'action commune afin de faire émerger un ou des projets structurants et concertés. L'objectif étant d'identifier des projets qui pourraient être soutenus dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité. Les démarches émergentes peuvent être soutenues selon les besoins, jusqu'à la mise en place d'un projet. Il n'est pas obligatoire de participer aux chantiers pour soumettre un projet dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité mais les projets doivent répondre aux principes directeurs suivants :

#### 1. Ancrage territorial :

- a. Besoins et pistes de solutions issues de la communauté visées en répondant à une ou des priorités identifiées dans une planification territoriale existante (sécurité alimentaire, lutte à la pauvreté, accessibilité au logement, etc.) et sur l'analyse de données populationnelles pertinentes pour démontrer les besoins et pistes de solutions contre la pauvreté (indicateurs de développement des communautés, taux de décrochage scolaire, etc.);
- b. Expertise des partenaires concernés et projet mené en collaboration et co-construction.

2. **Déterminants collectifs** : facteurs environnementaux de nature économique, physique, politique et socioculturelle au sein des collectivités et de la société concernant l'accès économique et physique aux aliments, le système alimentaire sain, durable et équitable ainsi que les conditions de vie.
3. **Co-construction** : processus volontaire et formalisé sur lequel deux ou plusieurs acteurs parviennent à s'accorder sur une définition d'un projet, d'un diagnostic.
4. **Participation population vulnérable** : mise à contribution de personnes vivant en situation de pauvreté afin de s'appuyer sur l'expertise vécue par des citoyens partenaires du projet.

## Réussite éducative et sociale



Colloque réussite éducative : 11 mars 2019.

Une centaine de personnes provenant de différents secteurs ont répondu à l'invitation de l'Alliance pour la solidarité pour ce premier chantier en réussite éducative.

Constat : c'est un premier pas, il faut donner suite à cet événement pour faire état des actions qui en auront d'écoulées.

Taux de satisfaction avoisinant les 80%.

Plusieurs présentations ont eu lieu, un document synthèse est disponible sur le site web de Concertation Horizon.

### Autres suivis administratifs

- ✓ Reddition de compte complétée pour l'ouest de la Montérégie pour l'entente 2018-2019 avec la FLAC
- ✓ IRC-M en restructuration. Partenaire régional de Concertation Horizon en matière de réussite éducative et de persévérance scolaire, nous restons à l'affût des développements afin de faciliter la reprise des collaborations.
- ✓ Suivis entourant les montants réservés par le MEES pour une prochaine entente 2019-2020
- ✓ Mécanismes administratifs et mode de fonctionnement à déterminer

## Logement social et abordable

Depuis quelques années, l'accès au logement est un enjeu qui préoccupe le CISSMO. Une démarche visant à faire le portrait sur le logement social et abordable pour l'ouest de la Montérégie est en cours et c'est Monsieur Allan Gaudreault qui en assure la réalisation. Cette démarche est une étape importante qui permettra de mieux comprendre et de dégager des pistes d'actions. Un dévoilement de la démarche est prévu au cours de l'année 2020 et un événement sera organisé pour identifier les

pistes d'action. Cet événement servira d'amorce au chantier sur le logement de l'Alliance pour la solidarité. Un chantier est attendu en mars 2020.

## Santé et sécurité alimentaire

Un chantier s'est tenu le 21 novembre 2019

Document synthèse disponible sur le site de Concertation Horizon

## Priorités 2020

- Embauche d'une direction générale permanente
- Tenue d'une assemblée de fondation
- Adoption de règlements généraux
- Développement et adoption du plan d'action régional en développement social de Concertation Horizon et au développement du plan d'action de l'Alliance pour la solidarité
- Arrimage entre le plan d'action régional et la reprise des travaux entourant le développement d'une demande de soutien pour 5 ans à la Fondation Lucie et André Chagnon.
- Amélioration des mécanismes de communication (mise à jour du site web, infolettre...)
- Faciliter les échanges entre le Comité directeur et la Table des partenaires
- Renforcement du rôle et des responsabilités de la Table des partenaires (rôle de conseiller et pouvoir de recommandation auprès du Comité directeur)
- Veille pour l'identification de leviers d'opportunités
- Développement de partenariats stratégiques (financiers ou politique)

## Ont participé au Comité directeur 2019

### MRC Beauharnois-Salaberry

1. Mme Maude Laberge, Préfète de la MRC de Beauharnois-Salaberry
2. Mme Linda Phaneuf, directrice générale de la MRC de Beauharnois-Salaberry
3. Mme Line Charlevoix, agente de développement MRC de Salaberry-Valleyfield
4. M. Yves Daoust

### MRC Haut-Saint-Laurent

5. Mme Louise Lebrun, Préfète de la MRC du Haut-Saint-Laurent
6. M. Laurent Lampron, directeur général de la MRC du Haut-Saint-Laurent
7. Mme Annick Lacroix, agente de développement MRC du Haut-Saint-Laurent

### MRC Jardins-de-Napierville

8. M. Paul Viau, Préfet de la MRC des Jardins-de-Napierville
9. Mme Nicole Inkel, directrice générale de la MRC des Jardins-de-Napierville
10. M. Rémi Raymond, directeur général adjoint, MRC des Jardins-de-Napierville
11. Mme Kassandra Rocheford, pour la MRC-Jardins-de-Napierville

### MRC Roussillon

12. M. Jean-Claude Boyer, Préfet de la MRC de Roussillon
13. M. Gilles Marcoux, directeur général de la MRC Roussillon

### MRC Vaudreuil-Soulanges

14. Monsieur Patrick Bousez, préfet MRC de Vaudreuil-Soulanges
15. M. Sébastien Legros, MRC de Vaudreuil-Soulanges

### Communautaire

16. M. Rémi Pelletier, directeur de la Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-Laurent, représentation du secteur communautaire
17. Mme Isabelle Brisebois, Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-Laurent, représentation du secteur communautaire

### Scolaires

18. M. Marc Girard, directeur général, Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands, représentation du secteur de l'éducation-volet commission scolaire (primaire et secondaire)
19. Mme Suzie Grondin, directrice générale du Collège de Valleyfield, représentation du secteur de l'éducation-volet Enseignement supérieur et recherche
20. Mme Marie-Louise Kerneïs, présidente de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, représentation des commissions scolaires

## **Santé**

21. Mme Danielle Moore, Direction de la Santé publique de la Montérégie
22. M. Dominique Pilon, directeur des programmes jeunesse et des activités de santé publique au CISSS de la Montérégie-Ouest
23. Mme Nathalie Bérard, Direction de la Santé publique de la Montérégie
24. M. Guy Francoeur, CISSSMO
25. Guy-Lin Beaudoin, directeur général de la MRC de Vaudreuil-Soulanges
26. Dr David-Martin Milot, médecin-conseil, Direction de la Santé publique de la Montérégie

## **Emploi**

27. Mme Fernande Tavares, directrice du Centre territorial de l'Ouest par intérim, Services Québec Montérégie, représentation du domaine de l'employabilité

## Ont participé à la Table des partenaires 2019

### Secteur municipal

1. Mme Lyne Charlebois, MRC Beauharnois-Salaberry
2. Mme Anick Lacroix, MRC Haut-Saint-Laurent
3. Mme Sonia Dumais, MRC Jardins-de-Napierville
4. M. Yves Meunier, MRC Roussillon
5. M. Sébastien Legros, MRC Vaudreuil-Soulanges

### Secteur de la santé et des services sociaux

6. M. Guy Francoeur, Centre Intégré de Santé et de Services sociaux de la Montérégie-Ouest
7. Mme Nancy Chouinard, Santé publique de la Montérégie
8. Mme Yolaine Noël (remplace Nancy Chouinard) , DSP
9. Mme Diane Martel, Direction de la Santé publique de la Montérégie

### Secteur de l'éducation

10. M. Charles Halliday, Commission scolaire New Frontiers
11. Mme Pascale Gingras, Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
12. Mme Ann Quesnel, Collège de Valleyfield
13. Mme Suzie Vrandeick, Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands
14. M. Jayme McClintock (remplace Chuck Halliday), Commission scolaire New Frontiers
15. Marie-Josée Bibeau, Commission scolaire des Grandes-seigneuries

### Secteur communautaire

16. Mme Mélanie Scraire, Corporation de développement communautaire de Beauharnois-Salaberry
17. Mme Philippe Toupin, (remplace Mélanie Scraire), Corporation de développement communautaire de Beauharnois-Salaberry

### Secteur de l'emploi

18. Mme Louise Clément, Carrefour Jeunesse-emploi Beauharnois-Salaberry
19. Mme Julie Martel, CLE BHS-HSL
20. Mme Michèle Lazure, coordonnatrice et conseillère d'orientation Carrefour jeunesse-emploi Châteauguay

### Autres expertises

21. M. Gilles Tardif, Centre multifonctionnel Horizon, Représentation - Personnes handicapées
22. Mme Linda Crevier, Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie, Représentation - Égalité
23. M. Luc Gauthier, CRESO, Représentation – Immigration
24. Mme Maggie St-Georges, Avenir d'Enfants

25. Mme Vanessa Kanga, Centraide du Grand Montréal
26. Mme Pauline Wiedow, Montérégie West Community Network (Réseau communautaire de la Montérégie-Ouest), Représentation – Communauté d’expression anglaise
27. Mme Marie-Hélène Cloutier, Avenir d’enfant
28. Mme Stéphane Moreau, comité logement Rive-Sud
29. M. Olivier Doyle, Pôle Économie sociale
30. M. Maxime Brault, chargé de projet TCPM
31. Mme Valérie Vivier, Consultante Zeste Conseils, Alliance pour la solidarité